

Compte rendu du Conseil Municipal du samedi 29 septembre 2018 - 46/76

Affaire n° 25-20180929 Construction d'un ensemble tyroliennes sur le Piton Dugain à la Plaine des Cafres

Entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la décision du Représentant du Pouvoir Adjudicateur prise le 24 septembre 2018,

Vu le rapport présenté au Conseil Municipal,

Considérant qu'un marché à procédure adaptée a été lancé le 11 juillet 2018 concernant la construction d'un ensemble tyroliennes sur le Piton Dugain à la Plaine des Cafres,

Considérant que le marché est décomposé en 3 lots :

- Lot n° 1 : Fourniture et pose de l'ensemble tyroliennes
- Lot n° 2 : Mission G2 – Étude géotechnique de conception
- Lot n° 3 : Évaluation environnementale,

Considérant que les lots n°2 et n°3 ont été attribués,

Considérant que le lot n°1, précédemment déclaré infructueux, a été relancé le 10 août 2018, Considérant qu'en égard au montant de l'opération, la consultation a fait l'objet d'une publication au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne et localement dans le Journal de l'Île de La Réunion,

Le Conseil Municipal,

réuni le samedi 29 septembre 2018 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint, après en avoir débattu et délibéré approuve à la majorité absolue des suffrages exprimés Monique Bénard-Deslais s'abstenant, Yannis Lebon votant contre,

- la passation du marché fructueux correspondant avec le Groupement

TECFUN / TTS – Parc d'Activité Alpespace – 201 voie Vasco-de-Gama – 73 800 Sainte Hélène du Lac – Tél : 04.79.70.02.33 – Mandataire : TECFUN –

Directeur Général : Pierre METAYER –

Cotraitant : TTS – Gérant : Anthony LEBON pour un montant de 2 166

271,26 € TTC et un